

RESOLUTION SUR LE TCHAD

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine, réunie en sa vingtième session ordinaire à Addis Abéba (Ethiopie) du 12 au 15 novembre 1984,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire Général sur le Tchad (AHG/120 (XX)) et le rapport sur la réunion qui devait préparer la Conférence sur la Réconciliation nationale au Tchad, et qui était prévue à Brazzaville du 20 au 27 octobre 1984,

Considérant la déclaration du Président sortant de l'OUA sur la situation au Tchad,

Ayant examiné le rôle joué par Son Excellence le Colonel SASSOU NGUESSO, Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat et du Gouvernement,

Prenant acte du départ des troupes étrangères de la République du Tchad, ainsi que des nouvelles réalités politiques découlant de ce retrait des troupes étrangères depuis la dix-neuvième session de la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Ayant présent à l'esprit le fait que la situation actuelle au Tchad est explosive et dangereuse,

1. PREND ACTE du rapport du Secrétaire Général sur le Tchad.

2; SE FELICITE des efforts de Son Excellence le Colonel Mengistu Haile-Mariam, Président sortant de l'OUA ;

3. EXPRIME sa profonde gratitude à Son Excellence le Colonel Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République Populaire du Congo, pour avoir convoqué la Conférence préparatoire sur la réconciliation nationale au Tchad, PL/GM/46 (VII) 72.84 ;

4. EXPRIME en outre sa satisfaction devant le départ des troupes étrangères de la République du Tchad ;

5. INVITE le peuple Tchadien et ses dirigeants à s'abstenir de tout acte pouvant aggraver la situation ;

6. LANCE UN APPEL au Président de la République Populaire du Congo pour qu'il poursuive, en collaboration avec le Président en exercice, ses efforts visant à la réconciliation nationale au Tchad ;

7. LANCE UN APPEL à toutes les parties au conflit Tchadien pour qu'elles coopèrent étroitement avec le Président du Congo dans les efforts de réconciliation qu'il déploie sous les auspices de l'OUA afin de parvenir à une paix durable dans l'intérêt des masses souffrantes de la République du Tchad.